

Fribourg, le 24 novembre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Suite à divers articles de presse, la Chambre de commerce et d'industrie Fribourg (CCIF) prend position au sujet de la possible inculpation de son directeur Alain Riedo dans le cadre d'une procédure américaine.

Depuis le 17 octobre 2013 et suite à la dépêche d'une agence de presse américaine, la CCIF a pris connaissance que son directeur Alain Riedo serait inculpé par un juge de San Diego (USA). Cette inculpation serait liée à ses fonctions directoriales chez un ancien employeur.

La CCIF tient ici à souligner qu'elle ne dispose d'aucune information sur cette affaire que ce soit du conseil juridique de Alain Riedo, ni d'une quelconque instance, publique ou juridique.

En l'état, la présomption d'innocence s'applique entièrement à Alain Riedo. Ce dernier est donc apte à poursuivre son rôle de directeur de la CCIF, rôle qu'il a d'ailleurs rempli avec excellence ces dernières années. La CCIF tient dès lors à préciser que le traitement de son dossier doit être fait avec toute la sérénité possible.

Au cas où il devrait y avoir des faits nouveaux, la CCIF prendra à nouveau position.

Pour tout renseignement complémentaire, le Président de la CCIF est à votre disposition.

CONTACT

René Jenny, Président
Chambre de commerce et d'industrie Fribourg
Tél. 079 353 60 93, rijenny@ccif.ch